



Comité Technique Ministériel
16 mars 2022
Déclaration du SNALC

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Mesdames et Messieurs les membres élus du comité,

De même que l'arrivée des hirondelles est supposée annoncer le retour du printemps, le dégel du point d'indice de la fonction publique a une fascinante tendance à annoncer une élection présidentielle.

La ministre de la transformation et de la fonction publiques a en effet sorti de son chapeau ce fameux dégel « avant l'été », sans néanmoins s'engager sur un chiffre précis. La raison invoquée n'est pas tant un nécessaire rattrapage salarial que l'inflation galopante liée entre autres à la crise ukrainienne. Mais comme lors de la présidentielle précédente, il fait peu de doutes qu'on sera loin du compte, et qu'en guise de « dégel », on se contentera d'entrouvrir la porte du congélateur avant de bien vite la refermer.

Il faut dire que les personnels de l'Éducation nationale et du Supérieur subissent depuis trop longtemps une double peine. Non seulement nous vivons les malheurs de l'ensemble des fonctionnaires, point d'indice en tête, mais à l'intérieur même de la fonction publique, nous sommes particulièrement maltraités. Nos enseignants, CPE et psychologues de catégorie A gagnent généralement moins que certaines catégories B d'autres ministères. Pour nous situer dans la moyenne de la fonction publique d'État de niveau A, moyenne que notre seule existence tire vers le bas, il faudrait une revalorisation de plus de 900€ par mois. Non, ce n'est pas une coquille : le différentiel est bien par mois, et non par an. Nos contractuels sont même dans une triple peine, puisqu'ils ajoutent à cela l'insécurité de l'emploi, et même la proximité avec le seuil de pauvreté pour les collègues AED ou AESH. Proximité qui ne signifie pas toujours qu'ils sont au-dessus dudit seuil.

Le SNALC a tiré la sonnette d'alarme depuis longtemps. Ce n'est pas avec des mesures cosmétiques que l'on redonnera de l'attractivité à nos métiers. Et ce n'est pas non plus en qualifiant ces mesures d' « historiques » que le chiffre en bas à droite de la feuille de paye sera soudain plus élevé. Nous avons bien compris que notre nombre jouait en notre défaveur, et qu'un gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, avait du mal à allonger la somme nécessaire. Qui plus est pour les « improductifs » que nous sommes. L'éducation est hélas un domaine qui ne fonctionne que dans le temps long, et dont les résultats et l'impact sur la société ne se mesurent pas en un unique PISA. Or, c'est exactement la logique inverse qui nous est imposée : des réformes de plus en plus fréquentes, des programmes et des missions de plus en plus instables, des conditions de travail de plus en plus difficiles. Hormis pour les personnels administratifs qui, pour bon nombre d'entre eux, vont bénéficier de mesures pensées de façon pluriannuelle, nous sommes gérés à la marge et au coup par coup. On tente parfois de dégager une enveloppe, comme avec la prime d'attractivité, mais cette dernière est toujours sous-dimensionnée et aboutit à peu de gagnants et beaucoup de laissés pour compte.

Cela n'empêche pas et n'empêchera jamais le SNALC de se battre, aussi bien sur le plan collectif que pour faire valoir chaque situation personnelle. Chaque intervention est aussi pour nous l'occasion de marteler la réalité de nos métiers. Ne nous y trompons pas : cette bataille de l'opinion publique que nous menons est essentielle. Car c'est avant tout par elle que nous parviendrons, enfin, à un meilleur traitement.

Je vous remercie.